

Le ministre du Développement Rural et de l'Environnement supervise à Aioun la distribution de semences gratuites aux paysans et éleveurs

M. Mohamed Mahmoud Ould Valili Ould Abidine, ministre du Développement Rural et de l'Environnement a supervisé vendredi à Aioun une opération de distribution de 21 tonnes de semences traditionnelles dans le cadre du Programme d'Assistance d'urgence aux paysans et éleveurs victimes des effets de la sécheresse 2002-2003.

Ce programme parrainé par la FAO se répartit comme suit:

- 7 tonnes à Tamchakett
- 5 tonnes à Kobenni
- 5 à Tintane
- 4 à Aioun en plus de 6 tonnes de produits phytosanitaires.

Le ministre a aussi distribué une importante quantité de grillage dans le cadre du Programme de protection des zones agricoles élaboré par le gouvernement pour concrétiser les engagements du Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya visant à résoudre définitivement le conflit entre éleveurs et agriculteurs.

Le ministre a également visité la délégation régionale du ministère du Développement Rural et de l'Environnement où il s'est enquis des travaux exécutés par cette unité. Il a aussi visité le barrage de Beid El Me situé à 20 km à l'ouest d'Aioun dans la commune de Doueirara où il a suivi des séances de démonstration de lutte contre les sauteriaux grâce aux pulvérisateurs manuels.

Le ministre a, par la suite présidé une réunion avec les éleveurs et les agriculteurs au cours de laquelle il a

transmis les salutations du Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya aux habitants de Doueirara.

Il a par la suite placé sa visite dans le cadre d'une recherche de solutions aux problèmes du monde rural et a annoncé que le Programme de protection des cultures contre la divagation des animaux qui vient de démarrer au Brakna s'inscrit dans le cadre des engagements pris par le Président de la République devant les populations de ces localités visant à mettre fin totalement aux conflits entre éleveurs et agriculteurs. Il a indiqué que ce programme touchera toutes les zones agricoles et sera supervisé par des commissions départementales qui veilleront à la protection et à l'entretien du grillage.

Il a surtout évoqué le Plan d'urgence mis en place par le gouvernement sur instruction du Président de la République dont le souci majeur est de résoudre les problèmes des citoyens et de sauvegarder notre cheptel. Le ministre a ensuite annoncé que son département oeuvrera à protéger les végétaux et les pâturages à travers la campagne de pare-feux, la rationalisation des moyens de lutte contre les maladies animales et l'application du système du goutte à goutte.

Les intervenants ont exprimé leur satisfaction pour les grandes réalisations accomplies sous la direction clairvoyante du Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya.

Dans un entretien avec le reporter de l'AMI, M. Abdoul Aziz coordinateur du projet a

défini ce projet comme étant une méthode de disponibilisation des semences traditionnelles aux agriculteurs et paysans victimes de la sécheresse 2002-2003.

Pour lui, cela constitue le fruit de la relation existant entre notre pays et la FAO dans le cadre de la production agricole et permet de disponibiliser les intrants agricoles et d'élevage gratuitement.

C'est ainsi que dans le cadre de ce programme 200 tonnes de semences céréalières ont été distribuées au cours du mois de juillet dernier dans les deux Hodhs, l'Assaba, le Gorgol, le Guidimakha, le Brakna, le Trarza, le Tagant, l'Adrar et l'Inchiri, a indiqué le coordinateur. Plus de 4000 unités de matériel horticoles visant à appuyer les cultures dans ces zones ont aussi été distribuées a précisé le coordinateur. Il a ajouté que ces programmes sont exécutés par des commissions locales, la société civile et l'administration et que la FAO se charge de l'acheminement. Il a noté que des équipes vétérinaires sillonnent différentes zones pour distribuer gratuitement les médicaments.

